

LA JENNY : Lettre du Gérant numéro 55 – Communication minute – Résultat AG

SCI du Village Naturiste de La Jenny

Route de La Jenny

33680 LE PORGE

Téléphone : 05 57 17 99 42

gerance@lajennysci.fr

Ordre pour les règlements par chèque : SCI du village naturiste de La Jenny

Virement des charges : Indiquez votre **numéro de chalet** svp

Déchets verts autorisés jusqu'à mi-juin 2021

Sécurité incendie : Pensez à mettre un **extincteur** dans votre chalet

Vente - donation - succession : Avertir la SCI avant toute démarche auprès des notaires

Coronavirus : **Respectez les consignes sanitaires.**

Horaires d'ouverture du lundi au vendredi

10h00 à 12h00 - 14h00 à 16h00 (Sous réserve)

FRANÇAIS : Lettre du Gérant numéro 55

La Jenny,
le 17/05/21

Chers associés,
Chers amis naturistes,

Je vous adresse, au plus tôt, les résultats de l'Assemblée Générale conformément au PV d'huissier mandaté par la société i-Péridès.

Je remercie tous les participants.

Je vous communiquerai prochainement mes réflexions.

Très bonne soirée à vous.

Jean-Luc

RESULTATS DE VOTE DE **NOTRE ASSEMBLEE GENERALE DES ASSOCIES**

PAR VOTE ELECTRONIQUE LES 15 ET 16 MAI 2021

Conforme au procès-verbal de constat d'huissier de justice achevé le 17 mai à 16h37
par Me Stéphanie SCHAMBOURG

730 ASSOCIES REPRESENTANTS 604 VOTANTS

AG ORDINAIRE : APPROBATION POUR 37 800 PARTS SOCIALES
456 votants exprimés pour 61 300 parts sociales sur 75 600 soit 81,08%

RESOLUTION LIMINAIRE : « Les associés prennent acte de l'organisation et de la tenue à titre exceptionnel de cette assemblée hors leur présence physique au siège de la société par le recours à des moyens électroniques et télématiques, à raison des contraintes créées par le contexte de la crise sanitaire dite du Covid19, en application des dispositions prévues à cet effet par l'ordonnance n°2021-255 du 9 mars 2021, prorogeant les dispositions de l'ordonnance n° 2020-321 du 25 mars 2020 jusqu'au 31 juillet 2021, portant adaptation des règles de réunion et de délibération des assemblées et organes dirigeants des personnes morales et entités dépourvues de personnalité morale de droit privé en raison de l'épidémie de covid-19 ». Ils prennent acte que leur vote s'exprime selon ces modalités et par ces moyens sur la base des rapports et projets de délibérations qui leur ont été soumis avec le dossier de convocation que la gérance leur a fait parvenir par voie postale. »

R0	OUI	NON	ABSTENTION	EXPRIME	TOTAL
VOIX	56 200	4 200	900	61 300	75 600
% DES	91,68	6,85	1,47	100	74.34 %
EXPRIMES					
RESOLUTION ADOPTEE					

AG ORDINAIRE : APPROBATION POUR 37 800 PARTS SOCIALES

RESOLUTION 01 : L'Assemblée Générale des associés donne quitus au Gérant pour son rapport moral et son action au cours de l'année 2020.

R1	OUI	NON	ABSTENTION	EXPRIME	TOTAL
VOIX	49 700	8 900	2 700	61 300	75 600
% DES	81,08	14,52	4,4	100	65.74 %
EXPRIMES					
RESOLUTION ADOPTEE					

AG ORDINAIRE : APPROBATION POUR 37 800 PARTS SOCIALES

RESOLUTION 02 : L'Assemblée Générale des associés, après en avoir pris connaissance, approuve les comptes et le bilan présentés par la Gérance pour l'exercice clos au 31 décembre 2020 et lui en donne bonne et valable quittance

R2	OUI	NON	ABSTENTION	EXPRIME	TOTAL
VOIX	51 400	8 400	1 500	61 300	75 600
% DES EXPRIMES	83,85	13,70	2,45	100	67.99 %

RESOLUTION ADOPTEE

AG ORDINAIRE : APPROBATION POUR 37 800 PARTS SOCIALES

RESOLUTION 03 : L'Assemblée Générale des associés, après avoir pris connaissance du budget prévisionnel 2021 présenté par le Gérant, approuve la proposition des appels de fonds des associés à 1 613 € par lot représentant la somme de 1 219 428 €.

R3	OUI	NON	ABSTENTION	EXPRIME	TOTAL
VOIX	52 300	7 400	1 600	61 300	75 600
% DES EXPRIMES	85,32	12,07	2,61	100	69.18 %

RESOLUTION ADOPTEE

AG ORDINAIRE : APPROBATION POUR 37 800 PARTS SOCIALES

RESOLUTION 04 : Le Conseil de Surveillance recommande que le Gérant puisse affecter les excédents budgétaires, pour des travaux urgents ou programmés pour l'année N+1, même au-delà des 114 336 € (cf. : art.24 alinéa 14 des statuts), en action concertée et avec l'accord du CS. L'autorisation sera valable pour une année.

R4	OUI	NON	ABSTENTION	EXPRIME	TOTAL
VOIX	48 800	10 900	1 600	61 300	75 600
% DES EXPRIMES	79,61	17,78	2,61	100	64.55 %

RESOLUTION ADOPTEE

AG ORDINAIRE : APPROBATION POUR 37 800 PARTS SOCIALES

RESOLUTION 05 : Après lecture du paragraphe 1-H – BATIMENTS OCCUPES PAR LA SOCIETE DE GESTION (SdG), l'Assemblée Générale des associés, approuve l'acquisition des Bâtiments SIH et SdG et son financement.

R5	OUI	NON	ABSTENTION	EXPRIME	TOTAL
VOIX	56 500	2 600	2 200	61 300	75 600
% DES EXPRIMES	92,17	4,24	3,59	100	74.74 %

RESOLUTION ADOPTEE

AG ORDINAIRE : APPROBATION POUR 37 800 PARTS SOCIALES

RESOLUTION 06 : L'Assemblée Générale des associés, approuve l'appel de fonds de 2022 à hauteur de 550 € par chalet, représentant 415 800 €

R6	OUI	NON	ABSTENTION	EXPRIME	TOTAL
VOIX	53 700	6 500	1 100	61 300	75 600
% DES EXPRIMES	87,6	10,6	1,79	100	71.03 %

RESOLUTION ADOPTEE

AG ORDINAIRE : APPROBATION POUR 37 800 PARTS SOCIALES

RESOLUTION 07 : "Connaissance prise du projet de complément à la charte naturiste du village intégrant l'espace pétanque dans les lieux de nudité impérative, l'Assemblée approuve cette modification.

R7	OUI	NON	ABSTENTION	EXPRIME	TOTAL
VOIX	53 300	4 100	3 900	61 300	75 600
% DES EXPRIMES	86,95	6,69	6,36	100	70.50 %

RESOLUTION ADOPTEE

AG ORDINAIRE : APPROBATION POUR 37 800 PARTS SOCIALES

RESOLUTION 08 : L'Assemblée Générale des associés approuve la création d'une RECYCLERIE sur le village naturiste de La Jenny et confirme le mandat de la SCI pour la mettre en place aux meilleures conditions pour la collectivité des associés.

R8	OUI	NON	ABSTENTION	EXPRIME	TOTAL
VOIX	36 700	18 500	6 100	61 300	75 600
% DES EXPRIMES	59,87	30,18	9,95	100	48.54 %

RESOLUTION REFUSEE

AG ORDINAIRE : APPROBATION POUR 37 800 PARTS SOCIALES

RESOLUTION 09 : L'Assemblée Générale des associés approuve la création d'une CONCIERGERIE sur le village naturiste de La Jenny et confirme le mandat de la SCI pour la mettre en place pour la collectivité des associés dans les conditions exposées dans le rapport de gérance.

R9	OUI	NON	ABSTENTION	EXPRIME	TOTAL
VOIX	48 900	6 700	5 700	61 300	75 600
% DES EXPRIMES	79,77	10,93	9,30	100	64.68 %

RESOLUTION ADOPTEE

AG EXTRAORDINAIRE : APPROBATION POUR 50 400 PARTS SOCIALES ET 487 ASSOCIES

456 votants exprimés pour 61 300 parts sociales sur 75 600 soit 81,08%

420 votants exprimés pour 553 associés sur 730 soit 75,75%

RESOLUTION 10 : L'Assemblée Générale des associés approuve la modification des statuts pour la conversion des francs en euros.

MODIFICATION DES FRANCS EN EUROS

R10	OUI	NON	ABSTENTION	EXPRIME	TOTAL
VOIX PARTS SOCIALES	59 800	900	600	61 300	75 600
% DES EXPRIMES	97,55	1,47	0,98	100	79.10 %
VOIX ASSOCIES	542	9	2	553	730
% DES EXPRIMES	98,01	1,63	0,36	100	74.25 %

RESOLUTION ADOPTEE

AG EXTRAORDINAIRE : APPROBATION POUR 50 400 PARTS SOCIALES ET 487 ASSOCIES

RESOLUTION 11 : L'Assemblée Générale des associés approuve ces corrections.

MODIFICATION DES ERREURS ET ACTUALISATION DU TEXTE

R11	OUI	NON	ABSTENTION	EXPRIME	TOTAL
VOIX PARTS SOCIALES	58 200	1 500	1 600	61 300	75 600
% DES EXPRIMES	94,94	2,45	2,61	100	76.98 %
VOIX ASSOCIES	530	14	9	553	730
% DES EXPRIMES	95,84	2,53	1,63	100	72.60 %

RESOLUTION ADOPTEE

AG EXTRAORDINAIRE : APPROBATION POUR 50 400 PARTS SOCIALES ET 487 ASSOCIES

RESOLUTION 12 : L'Assemblée Générale des associés approuve la correction de l'article 1.

Parts d'intérêts - Articles du Code Civil et du Code de la construction et de l'habitation

R12	OUI	NON	ABSTENTION	EXPRIME	TOTAL
VOIX PARTS SOCIALES	57 200	1 900	2 200	61 300	75 600
% DES EXPRIMES	93,31	3,10	3,59	100	75.66 %
VOIX ASSOCIES	520	17	16	553	730
% DES EXPRIMES	94,03	3,07	2,89	100	71.23 %

RESOLUTION ADOPTEE

AG EXTRAORDINAIRE : APPROBATION POUR 50 400 PARTS SOCIALES ET 487 ASSOCIES

RESOLUTION 13 : L'Assemblée Générale des associés approuve la correction de l'article 2.

Objet de la société

- rappel du bail emphytéotique et de la surface du terrain
- mise à jour du tableau du plan des surfaces
- rappel de l'acquisition du terrain
- rappel de l'objet de la SCI

R13	OUI	NON	ABSTENTION	EXPRIME	TOTAL
VOIX PARTS SOCIALES	57 400	1 900	2 000	61 300	75 600
% DES EXPRIMES	93,64	3,10	3,26	100	75.93 %
VOIX ASSOCIES	523	15	15	553	730
% DES EXPRIMES	94,58	2,71	2,71	100	71.64 %

RESOLUTION ADOPTEE

AG EXTRAORDINAIRE : APPROBATION POUR 50 400 PARTS SOCIALES ET 487 ASSOCIES

RESOLUTION 14 : L'Assemblée Générale des associés approuve la correction de l'article 5.

Durée de la SCI

R14	OUI	NON	ABSTENTION	EXPRIME	TOTAL
VOIX PARTS SOCIALES	57 600	1 900	1 800	61 300	75 600
% DES EXPRIMES	93,96	3,10	2,94	100	76.19 %
VOIX ASSOCIES	513	18	22	553	730
% DES EXPRIMES	92,77	3,25	3,98	100	70.27 %

RESOLUTION ADOPTEE

AG EXTRAORDINAIRE : APPROBATION POUR 50 400 PARTS SOCIALES ET 487 ASSOCIES

RESOLUTION 15 : L'Assemblée Générale des associés approuve la correction de l'article 7.

Capital social :

- rajout du nombre de parts en chiffres
- valeur initiale de la part

R15	OUI	NON	ABSTENTION	EXPRIME	TOTAL
VOIX PARTS SOCIALES	57 900	1 800	1 600	61 300	75 600
% DES EXPRIMES	94,45	2,94	2,61	100	76.59 %
VOIX ASSOCIES	520	16	17	553	730
% DES EXPRIMES	94,03	2,89	3,07	100	71.23 %

RESOLUTION ADOPTEE

AG EXTRAORDINAIRE : APPROBATION POUR 50 400 PARTS SOCIALES ET 487 ASSOCIES

RESOLUTION 16 : L'Assemblée Générale des associés approuve la correction de l'article 12.

Droit des groupes de parts :

- Suppression des termes caravane et maison mobile

R16	OUI	NON	ABSTENTION	EXPRIME	TOTAL
VOIX PARTS SOCIALES	57 700	1 700	1 900	61 300	75 600
% DES EXPRIMES	94,13	2,77	3,10	100	76.32 %
VOIX ASSOCIES	516	18	19	553	730
% DES EXPRIMES	93,31	3,25	3,44	100	70.68 %

RESOLUTION ADOPTEE

AG EXTRAORDINAIRE : APPROBATION POUR 50 400 PARTS SOCIALES ET 487 ASSOCIES

RESOLUTION 17 : L'Assemblée Générale des associés approuve la correction de l'article 24.

Désignation et pouvoirs du ou des gérants

- Carence du gérant
- suppression du 4^{ème} alinéa faisant référence au bail emphytéotique

R17	OUI	NON	ABSTENTION	EXPRIME	TOTAL
VOIX PARTS SOCIALES	55 800	3 100	2 400	61 300	75 600
% DES EXPRIMES	91,03	5,06	3,92	100	73.81 %
VOIX ASSOCIES	501	28	24	553	730
% DES EXPRIMES	90,60	5,06	4,34	100	68.63 %

RESOLUTION ADOPTEE

AG EXTRAORDINAIRE : APPROBATION POUR 50 400 PARTS SOCIALES ET 487 ASSOCIES

RESOLUTION 18 : L'Assemblée Générale des associés approuve la correction de l'article 25.

Exercice des fonctions du gérant

- rajout du mot Carence

R18	OUI	NON	ABSTENTION	EXPRIME	TOTAL
VOIX PARTS SOCIALES	56 300	2 700	2 300	61 300	75 600
% DES EXPRIMES	91,84	4,4	3,75	100	74.47 %
VOIX ASSOCIES	505	24	24	553	730
% DES EXPRIMES	91,32	4,34	4,34	100	69.18 %

RESOLUTION ADOPTEE

AG EXTRAORDINAIRE : APPROBATION POUR 50 400 PARTS SOCIALES ET 487 ASSOCIES

RESOLUTION 19 : L'Assemblée Générale des associés approuve la correction de l'article 26.

Conseil de surveillance

- rajout de l'abréviation CS
- changement du mode d'élection du conseil de surveillance
- plus de prise en compte des frais de déplacement

R19	OUI	NON	ABSTENTION	EXPRIME	TOTAL
VOIX PARTS SOCIALES	49 500	8 900	2 900	61 300	75 600
% DES EXPRIMES	80,75	14,52	4,73	100	65.48 %
VOIX ASSOCIES	453	73	27	553	730
% DES EXPRIMES	81,92	13,20	4,88	100	62.05 %

RESOLUTION REFUSEE

AG EXTRAORDINAIRE : APPROBATION POUR 50 400 PARTS SOCIALES ET 487 ASSOCIES

RESOLUTION 20 : L'Assemblée Générale des associés approuve la correction de l'article 27.

Dispositions communes aux Assemblées générales ordinaires et extraordinaires

- Changement du mode de convocation par voie électronique
- Modalités pour envoi du dossier de convocation
- Modalités du vote à l'assemblée générale
- Modalités d'envoi des documents d'assemblée par voie électronique
- Respect de la réglementation en matière de protection des données à caractère personnel
- suppression de l'Assemblée générale à l'adresse du gérant
- 3 nouvelles dispositions pour l'Assemblée générale

R20	OUI	NON	ABSTENTION	EXPRIME	TOTAL
VOIX PARTS SOCIALES	49 700	9 300	2 300	61 300	75 600
% DES EXPRIMES	81,08	15,17	3,75	100	65.74 %
VOIX ASSOCIES	451	80	22	553	730
% DES EXPRIMES	81,56	14,47	3,98	100	61.78 %

RESOLUTION REFUSEE

AG EXTRAORDINAIRE : APPROBATION POUR 50 400 PARTS SOCIALES ET 487 ASSOCIES

RESOLUTION 21 : L'Assemblée Générale des associés approuve la correction de l'article 31.

Registre des associés

- Registres des associés, réglementation sur les données à caractère personnel.

R21	OUI	NON	ABSTENTION	EXPRIME	TOTAL
VOIX PARTS SOCIALES	50 800	3 300	7 200	61 300	75 600
% DES EXPRIMES	82,87	5,38	11,75	100	67.20 %
VOIX ASSOCIES	462	26	65	643	730
% DES EXPRIMES	83,54	4,70	11,75	100	63.29 %

RESOLUTION REFUSEE

**AG ORDINAIRE : APPROBATION POUR 37 800 PARTS SOCIALES
456 votants exprimés pour 61 300 parts sociales sur 75 600 soit 81,08%**

RESOLUTION 22 : L'Assemblée Générale des associés approuve la modification du règlement intérieur du Conseil de Surveillance (proposé par la commission de règlement interne du Conseil de surveillance).

R22	OUI	NON	ABSTENTION	EXPRIME	TOTAL
VOIX PARTS SOCIALES	46 900	11 100	3 300	61 300	75 600
% DES EXPRIMES	76,51	18,11	5,38	100	62,04 %

RESOLUTION ADOPTEE

AG EXTRAORDINAIRE : APPROBATION POUR 50 400 PARTS SOCIALES ET 487 ASSOCIES

456 votants exprimés pour 61 300 parts sociales sur 75 600 soit 81,08%

420 votants exprimés pour 553 associés sur 730 soit 75,75%

Résolution portant modification statutaire présentée par Patrick HENNION, Jean-Christophe JULIE, Jean-François LEVADOUX, Gilles MAREST et Dominique MEROUZE

RESOLUTION 23 : *L'article 27 des statuts de la SCI est complété comme suit :*
Après la phrase « Chaque associé ne peut se faire représenter que par un autre associé porteur d'un pouvoir dont la forme est arrêtée par le ou les gérants. », le texte qui suit est ajouté :
« Chaque associé ne peut, à quelque titre que ce soit, recevoir plus de cinq pouvoirs d'autres associés. »

R23	OUI	NON	ABSTENTION	EXPRIME	TOTAL
VOIX PARTS SOCIALES	24 100	34 100	3 100	61 300	75 600
% DES EXPRIMES	39,31	55,63	5,06	100	31,88 %
VOIX ASSOCIES	224	307	22	553	730
% DES EXPRIMES	40,51	55,52	3,98	100	30,68 %

RESOLUTION REFUSEE

AG ORDINAIRE : Election des membres du Conseil de Surveillance

421 votants exprimés pour 57 900 parts sociales sur 75 600 soit 76,59%

CS - 1 membre	OUI	NON	ABSTENTION	EXPRIME	TOTAL
VOIX PARTS SOCIALES	41 900	8 600	6 900	57 400	75 600
VOTE					
CORRESPONDANCE	400	100	0	500	
de 5 personnes					
TOTAL	42 300	8 700	6 900	57 900	55,95 %
%	73,06	15,03	11,92	100	

Bernard VRYENS ADOPTE